

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
24/07/2020

Date Affichage
24/07/2020

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 9
Nombres de membre Absents : 2
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 10

Séance du 29 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juillet à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : Mme BADIE F., M. BRILLARD M., M. CORREIA J., Mme DABOUIS N., M. LAUBRAY J, V. PICHEYRE, M. PUJOL D., M. VAILLS S.

Absents excusés : M. MIRAN P.

Procuration : M. J.D DOMINGO à M.PETITQUEUX P

Objet de la Délibération

LOYER REGIE MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS 2020

Monsieur le Maire propose de fixer le loyer 2020 de la Régie Municipale des Sports et Loisirs à 460 283,50 € H.T. conformément au tableau joint à la présente délibération.

Ce loyer devra être payé avant le 31 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, *à l'unanimité*,

FIXE le loyer 2020 de la Régie Municipale des Sports et Loisirs à 460 283,50 € hors taxes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 29 juillet 2020.

Le Maire

P. PETITQUEUX

